Minuit moins une pour atteindre la cible de 10 % du Saint-Laurent protégés en 2020

Dossier de

de /> la rédaction de H2o July 2020

Les groupes écologistes pressent à nouveau le gouvernement du Québec d'atteindre ses cibles de protection dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Alors que Québec s'était donné l'objectif de protéger 10 % de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent d'ici la fin de 2020, seulement 1,9 % est actuellement protégé. Or, la création d'aires marines protégé est essentielle pour le maintien de la faune et de la flore, mais aussi du garde-manger des mammifÃ"res marins et des humains, rappelle la chef des projets scientifiques à la Fondation David-Suzuki, Louise Héneault-Éthier. Mais cela prend des décennies pour créer des aires marines protégées : il faut consulter les populations locales, s'assurer que ça s'arrime bien dans le plan de développement des communautés côtiÃ"res, leur viabilité économique, le maintien des cultures, des usages de loisir, précise l'experte. Les territoires ainsi protégés au Québec sont le Parc marin du Saguenay Lac-Saint-Jean et, depuis 2018, le Banc-des-Américains, un territoire de 1 000 kilomÃ"tres carrés, situé au large de la pointe est de la Gaspésie. Une zone de protection du béluga serait à l'étude, ainsi que pour l'île d'Anticosti et les ÃŽles la-Madeleine, mais le temps presse pour atteindre la cible de 10 %.

Avec les informations de Martin Toulgoat -Â Radio-Canada